



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DU GRAND CONSEIL** Commission thématique de la santé publique

Gouvernance du Centre hospitalier universitaire vaudois

### **La commission soutient le contre-projet du Conseil d'Etat visant à doter l'hôpital d'un organe de réflexion stratégique et à renforcer le rôle du Parlement concernant les investissements du CHUV**

**À l'unanimité, la Commission thématique de la santé publique recommande au Grand Conseil d'adopter le contre-projet du Conseil d'Etat à l'initiative du Parti libéral-radical qui veut faire du CHUV un établissement autonome. En effet, la commission est favorable au maintien de l'ancrage de l'hôpital universitaire, acteur majeur de la politique de santé du canton, au centre du service public vaudois de la santé, tout en renforçant sa gouvernance.**

Le contre-projet prévoit l'instauration d'un Conseil stratégique du CHUV, organe de réflexion et de prospective, chargé notamment de préavisier le plan stratégique et les investissements du CHUV à l'attention du Conseil d'Etat et du Grand Conseil. Le contre-projet prévoit également un élargissement des compétences de la Commission des finances du Grand Conseil, en permettant à cette dernière de se prononcer sur le programme pluriannuel des investissements de moins de 8 millions du CHUV puis, une fois par année, sur l'engagement des investissements considérés.

La commission se félicite des échanges constructifs entre les auteurs de l'initiative et le Conseil d'Etat qui ont permis l'élaboration du contre-projet. Les auteurs de l'initiative se sont engagés à retirer l'initiative, et la députée Florence Gross à retirer sa motion intitulée « CHUV : pour plus de transparence dans les investissements » (20\_MOT\_151), pour autant que le Grand Conseil suive la commission et avalise le contre-projet sans modifications.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 décembre 2020

## **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

Philippe Vuillemin, vice-président de la commission thématique de la santé publique